



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

Extrait du PV n° 10 du 11/04/2017

Rappel des rencontres des 15, 22 & 29/04 et celles du 06/05/2017.

Résultats erronés du 08/04 : CS Eurocommission 5 - CS Euroconseil 0 - 5 au lieu de 0 - 4 & Inter New Inn 1 - STIB-MIVB 2 5 - 7 au lieu de 6 - 8.

Matches amicaux :

06/05 15 h AEK Bruxelles - Entente ACB (ABSSA)

20/05 15 h AEK Bruxelles - FC Belfius

Comité de Discipline



Rencontre PV Spartak - Inter New Inn 1 du 25/03 : score devient 0 - 5 forfait au lieu de 2 - 1 + amende de 25 euros à charge de PV Spartak (*joueur non qualifié à la date initiale de la rencontre*).

Rencontre KBC Bank - STIB-MIVB 1 du 01/04 : score devient 5 - 0 forfait au lieu de 1 - 3 + amende de 25 euros à charge de STIB-MIVB (*joueur non qualifié*).

Rencontre NATO Vétérans 2 - FC Inter Jo du 01/04 : forfait prévu - score 5 - 0 + amende de 50 euros à charge de FC Inter Jo.

Rencontre Actiris - Banque Nationale 1 du 08/04 : forfait prévu - score 5 - 0 + amende de 50 euros à charge de Banque Nationale.

Rencontre BNP Paribas Fortis 1 - AXA Belgium 1 du 08/04 : forfait prévu - score 0 - 5 + amende de 70 euros à charge de BNP Paribas Fortis.

Rencontre KBC Bank - CS Eurocommission 1 du 08/04 : score devient 0 - 5 forfait au lieu de 0 - 1 + amende de 40 euros à charge de KBC Bank (*joueurs non qualifiés*).

Rencontre Engie-Electrabel 2 - Brussels LTC 1 du 08/04 : forfait prévu - score 0 - 5 forfait + amende de 35 euros à charge de Engie-Electrabel.

Rencontre CS ASCO - Brussels LTC 2 du 08/04 : score maintenu. Feuille signée par toutes les parties.

Rencontre CS Eurocommission 4 - AG Insurance reste fixée au 15/04. Si une des équipes devait donner un forfait prévu, il n'y aura pas d'amende.

Rencontre CS Eurocommission 4 - AG Insurance du 15/04 : forfait prévu. Score 5 - 0 sans amende (*voir décision ci-dessus Comité Discipline 11/04/2017*).

Rencontre Actiris - KBC Bank du 22/04 : score devient 5 - 0 forfait au lieu de 1 - 2 + amende de 40 euros à charge de KBC Bank (*joueurs non qualifiés*).

Rencontre Engie-Electrabel 1 - CS Eurocommission 2 du 22/04 : score devient 5 - 0 forfait au lieu de 5 - 3 + amende de 25 euros à charge de CS Eurocommission (*joueur non qualifié*).

Le joueur Carlos SUAREZ VIGARA est suspendu pour une rencontre le 6 mai 2017.

Rencontre NATO 2 - Belfius Banque du 22/04 : score devient 0 - 5 forfait au lieu de 2 - 2 + amende de 25 euros à charge de NATO (*pas de délégué visité sur la feuille de match*).

Rencontre FC Inter Jo - ASH Blancs du 22/04 : forfait prévu - score 0 - 5 sans amende (*dernier match de la saison*).

Rencontre Deutsche Bank - KBC Bank du 06/05 : forfait prévu - score 5 - 0 sans amende (*dernier match de la saison*).



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL



Divers

Le Bureau Fédéral a décidé de créer une nouvelle formule pour la saison prochaine.

La division seniors sera scindée en deux, en tenant compte du classement actuel, et se jouera en trois tours.

Avec les deux divisions vétérans actuelles, nous en créerons trois sur base du classement actuel. Compte tenu du nombre d'équipes inscrites, nous ferons trois tours ou aller-retour avec l'organisation d'une coupe.

Dans la nouvelle formule il n'y aura plus qu'un montant et un descendant.

Le formulaire d'inscription pour la saison 2017-2018 a été envoyé par mail aux cercles. Il doit être retourné à M.René Dedeken pour le 16 mai au plus tard.



Inter Fédérations

La FTF nous communique une liste de joueurs qui sont suspendus pour dette fédérale. Ils appartiennent aux clubs 184 Tinisia Sport, 197 Sonatrach Magreb, 228 FC Igdir 76 et 242 Manzah FC. Elle est disponible au secrétariat.